



Solidarités Nouvelles pour le Logement Yvelines

RAPPORTS ANNUELS 2019

Solidarités Nouvelles pour le Logement Yvelines

Le Campus, Bât B 1 - 6 rue Jean-Pierre Timbaud

78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

contact@snl-yvelines.org

www.solidarites-nouvelles-logement.org

Ensemble, agissons pour le logement !



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	4
SNL YVELINES 2019 – LES CHIFFRES CLES	6
RAPPORT D'ACTIVITE 2019	7
Les locataires	7
Les bénévoles	11
Les donateurs	13
Les logements	14
Le mouvement SNL	16
Les perspectives pour 2020	18
RAPPORT FINANCIER 2019	20
Analyse du compte de résultat	20
Le bilan	24
L'affectation du résultat	25
Tableau du Compte de Résultat 2019	26
Tableau du Bilan 2019	27

RAPPORT MORAL

Le mot du Président

L'année 2019 aura été pour SNL-Yvelines, malgré les difficultés, une très bonne année pendant laquelle l'association a continué sa progression tant au niveau de la qualité de son fonctionnement qu'au niveau des divers indicateurs chiffrés.

Au niveau de la qualité de la vie de SNL Yvelines, on peut noter :

- La place centrale de **la maison SNL** qui a permis d'intensifier les contacts entre locataires, salariés et bénévoles, avec la mise en place d'ateliers collectifs et les diverses réunions et commissions qui s'y enchaînent. Cette maison est assurément le cœur qui impulse la vie de l'association ;
- La tenue le **30 Novembre d'un séminaire** regroupant à Saint-Nom-la-Bretèche, bénévoles et salariés, et qui a permis de travailler sur la complémentarité qu'apporte le professionnalisme des salariés, à l'engagement généreux des bénévoles ;
- La participation massive des **GLS des Yvelines aux Etats Généraux du mouvement** qui montre l'adhésion très forte des Yvelines aux valeurs que porte le Mouvement SNL ;
- La mise en place d'un **parcours d'accompagnement des locataires dans l'entretien des logements** ;
- La création d'un **parcours d'accueil des nouveaux bénévoles**, avec une réelle prise en compte des souhaits et des savoir-faire de ceux-ci ;
- La diminution sensible de la durée moyenne de séjour à SNL des ménages locataires qui est maintenant **légèrement supérieure à 2 ans**, alors qu'il était de plus 3 ans dans les années passées. C'est la preuve de la réussite du projet de relogement des ménages porté par les salariés en lien avec les bailleurs sociaux.

Au niveau de l'accueil des bénévoles, on peut noter l'arrivée en 2019 de 32 « nouveaux », soit 10 % du nombre de bénévoles de SNL Yvelines. Ils apportent un sang neuf et un dynamisme qui permet de se projeter sereinement dans l'avenir. C'est la preuve que le projet SNL est toujours séduisant pour ceux qui veulent s'investir auprès des plus démunis.

Au niveau des donateurs qui permettent à l'association d'avoir les moyens de mener à bien ses projets, on note un large renouvellement, et même une augmentation perceptible du nombre de ceux-ci. Cette situation est complètement atypique dans le monde associatif. Elle est le fruit du travail patient et régulier des bénévoles qui développent une réelle créativité dans les différents modes de communication sur le projet SNL. La collecte sous toutes ses formes a cette année franchi le seuil des 300.000 Euros avec une augmentation de plus de **11 %** par rapport à 2018. Ceci nous donne une capacité accrue de créer des nouveaux logements.

En complément de cette campagne de dons favorable, diverses ressources ont sensiblement augmenté au cours de l'année, permettant de consolider l'équilibre financier de l'association :

- **Revalorisation et augmentation du nombre de mesures** prises en charge par le Conseil Départemental pour le financement de l'accompagnement social lié au logement réalisé par les travailleurs sociaux ;
- Large prise en charge des **travaux d'entretien par les bénévoles-travaux**, ce qui accroît la rapidité d'intervention et en diminue les coûts ;
- **Diminution sensible du temps de vacance** entre deux locataires en lien avec la performance de la remise en état et à l'opiniâtreté des membres des commissions d'attribution qui, jour après jour, relancent les commissions infructueuses.

Pourtant, l'association **a dû faire face en cours d'année au renouvellement du tiers de ses membres salariés**, ce qui a obligé les salariés restants à travailler en sous-effectif, à flux tendu pendant plusieurs mois. Mais, à la fin de l'année, c'est une équipe complète et très compétente qui est à nouveau déployée. Elle sera renforcée dans les mois à venir pour tenir compte de la montée en charge de SNL-Yvelines.

Nous aurons besoin de ce bel engagement des salariés, des bénévoles et des donateurs pour nous permettre de relever les nombreux défis à venir, car la situation du mal logement et des sans-logis est encore loin du redressement en Ile-de-France, sans compter l'effet des mesures de confinement sur les situations précaires. Mais **c'est une association en ordre de marche** qui est prête à répondre présente face aux enjeux de 2020...Soyez en tous remerciés !

Bertrand Chanzy

Président de Solidarités Nouvelles pour le Logement Yvelines,
au nom du Conseil d'Administration

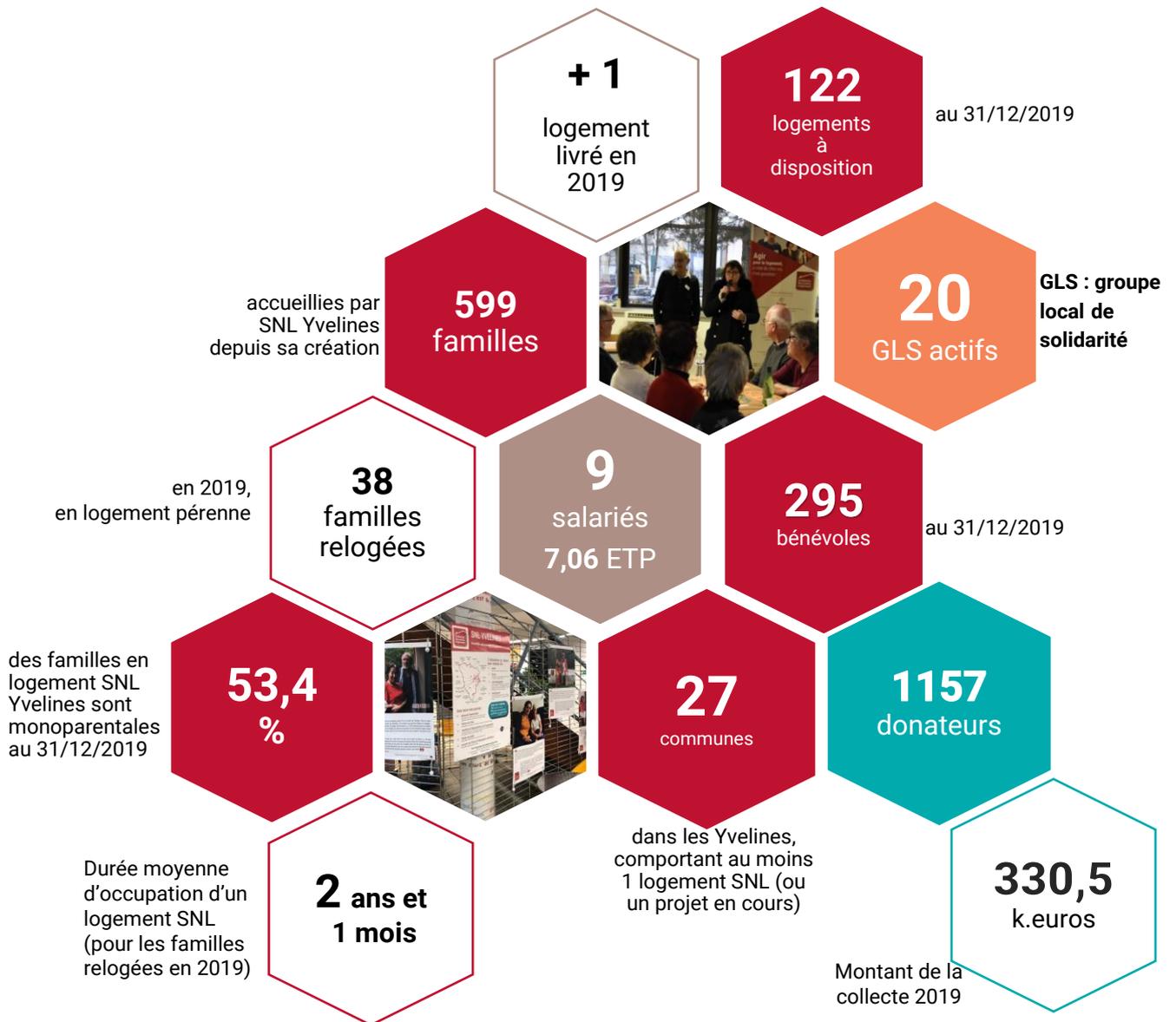
Conséquences de la situation liée à la pandémie du COVID-19 sur la vie de l'association (à fin avril 2020)

Le confinement décidé au niveau national, à compter du 16 Mars 2020, a eu un impact certain sur la vie de l'association :

- *Les dispositions préconisées pour éviter la mise en danger des salariés, des bénévoles et des locataires ont été mises en place sans délai : suppression des déplacements, suppression des réunions physiques, fermeture du siège, ...*
- *L'ensemble des salariés de l'association a poursuivi son activité en télétravail, et la continuité d'une logistique minimale a été maintenue sur les opérations non interruptibles pendant la durée du confinement : relève du courrier, enregistrement des dons, diffusion des avis d'échéance des loyers, etc.*
- *Les entrées de locataires dans les logements demeurés libres ont été suspendues dès l'instauration du confinement. Ceci a concerné 8 logements sur les 124 dont dispose l'association depuis février 2020, qui se sont retrouvés vacants pendant environ 3 mois.*
- *Le suivi des locataires a été adapté en conséquence : les travailleurs sociaux sont restés en contact téléphonique hebdomadaire avec les locataires. Les bénévoles ont continué leur accompagnement en veillant à la distanciation et aux gestes barrières.*
- *Le conseil d'administration et le bureau ont continué de fonctionner pratiquement normalement par téléconférences, les relations avec les partenaires, dont en particulier le Conseil Départemental, la DDCS, le SIAO, les instances du mouvement SNL, la Commissaire aux comptes, ...) ont pu se maintenir à distance ; l'arrêté des comptes de 2019 a pu être réalisé début avril 2020, quasiment suivant le calendrier habituel.*

*L'impact de la crise sanitaire joue à plusieurs : fragilisation des ressources des locataires, décalage dans leur relogement, retard dans le déploiement des projets de logements. Pour l'association, cela **ne remet pas en cause, pour l'instant, son équilibre**, y compris sur le plan budgétaire pour autant que l'on puisse en juger à ce stade, grâce à la solidité et à la résilience de notre démarche associative. Cet impact est dans l'immédiat plus qualitatif avec, par exemple, le gel des productions de documents d'information (La Passerelle, la Lettre SNL Yvelines), l'impossibilité de maintenir les ateliers collectifs, le retard apporté au recrutement pour renforcer l'équipe de salariés, ainsi qu'un certain nombre de manifestations prévues par les GLS qui ont dû être supprimées ou reportées. A ce moment de la crise, il convient d'abord de saluer l'adaptabilité et la solidarité dont chacun a su faire preuve en ce temps inédit de confinement, en restant particulièrement à l'écoute des locataires, de façon à identifier au plus vite les besoins spécifiques, sanitaires, alimentaires, scolaires, informatiques psychologiques, etc. Le Conseil d'Administration tient à remercier l'ensemble des locataires, bénévoles et salariés, qui ont témoigné beaucoup de responsabilité, de mesure et de dévouement pour traverser cette période difficile dans les meilleures conditions possibles.*

SNL YVELINES 2019 – LES CHIFFRES CLES



Depuis juin 2019, le Conseil d'Administration est composé de 12 membres. Elus pour 3 ans, les administrateurs se réunissent avec le Directeur en moyenne toutes les six semaines. Le Bureau (Président, Trésorier, Secrétaire) et le Directeur se rencontrent environ 2 fois par mois.

Le fonctionnement de l'association est organisé en cinq pôles qui réunissent bénévoles et salariés et dont les administrateurs sont référents vis-à-vis du CA.



Le Conseil depuis juin 2019 (de gauche à droite : Bernard Biju-Duval, Paule Legris, Jean-Baptiste Camus, Hubert Maquet, Bertrand Chanzy, Gérard Paul, Xavier Plantet, Catherine Marchal, Dominique Mallet – A la table : Dominique Dario, Chantal Simian, Odile Molinié).

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Au sortir d'une année 2018 qui avait « marqué un tournant dans la vie de l'association » avec la création de la Maison SNL, chacun s'attendait à ce que 2019 soit une année plus apaisée, recentrée sur un fonctionnement qui allait prendre ses marques dans le nouveau siège de Montigny, et s'installer dans la sérénité.

Tout au contraire, 2019 a été une année particulièrement agitée puisqu'elle a vu le renouvellement de plus d'un tiers de son effectif salarié : les arrivées, de juillet à novembre, d'une nouvelle comptable et de deux travailleurs sociaux, sans oublier le mécénat de compétences accueilli en octobre, et l'assistante sociale stagiaire qui a passé 6 mois à SNL Yvelines dans le cadre de sa 3^{ème} année de formation ! Au sein de ce maelström un peu déstabilisant, il convient de saluer les efforts fournis par l'ensemble de l'équipe pour assurer un suivi professionnel de qualité, l'accueil et la prise en charge des familles, la formation des nouvelles collègues, ... avec des résultats dont les pages suivantes ne rendent qu'un faible écho.

Grâce à leur implication, et à celle des 295 bénévoles actifs que compte l'association à fin 2019, notre mission a été remplie cette année encore, en premier lieu vis-à-vis des 158 familles qui ont passé tout ou partie de cette année dans les 121 logements mis à leur disposition.

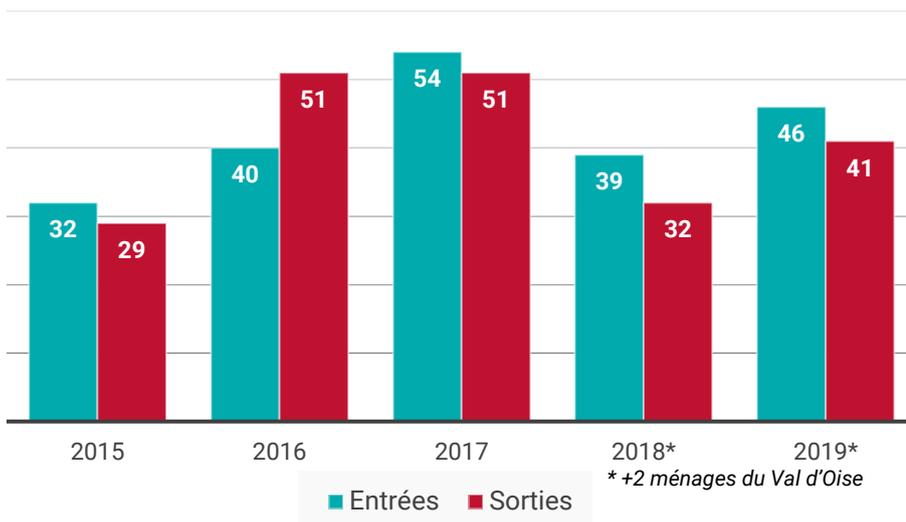


L'équipe salariée dans sa composition de fin 2019, devant la maison de Rambouillet où 2 nouveaux logements ont été inaugurés en février 2020

(de gauche à droite : Géraldine Rottier, Marion Le Laurent, Sophie Gilles, Elodie Marmin, Flavie Desperrière, Eve Champot, devant elle Virginie Bourdois, puis Laurélia Visnelda, Martine Gabard, Nathalie Savouré et Thomas Bertaud).

Les locataires

Les mouvements des locataires en 2019



2018 avait été une année relativement calme, où le nombre de mouvements avait été réduit d'un tiers par rapport à l'année précédente. A l'inverse, 2019 s'inscrit à nouveau dans une tendance haussière, en enregistrant **46 entrées** et **41 sorties** yvelinoises, auxquelles il convient d'ajouter 2 sorties des logements de Deuil-la-Barre (Val d'Oise), dont SNL Yvelines a assuré l'accompagnement des locataires au nom du Mouvement SNL.

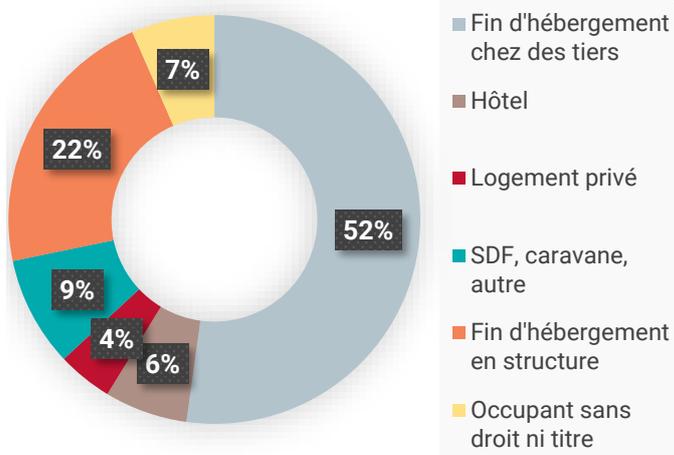
Dans le contexte un peu compliqué que fut l'année 2019, ce résultat est significatif du dynamisme de notre projet associatif : l'implication conjointe des bénévoles et des salariés pour veiller à la meilleure adéquation entre la famille concernée et le logement proposé et faciliter les entrées, celle aussi de tous pour que le relogement se fasse dans les meilleures conditions. En particulier, le partenariat qui s'est mis en place avec certains bailleurs de logements publics, principalement grâce à la qualité professionnelle reconnue de l'équipe sociale de SNL Yvelines, permet de bénéficier d'un taux de relogement appréciable qui ouvre de belles perspectives aux locataires sortants.

Ainsi la durée d'attente d'un ménage dans un logement SNL après avoir débuté les démarches de relogement, est désormais de l'ordre de 10 mois (contre 15 mois en 2018).

Qui sont les 46 familles qui ont rejoint SNL Yvelines en 2019 ?

Sur les 46 ménages entrés dans les logements SNL en 2019, 45 ont été orientés par le SIAO, dont 33 avaient été identifiés par les Secteurs d'Action Sociale des Yvelines.

Plus de la moitié des ménages entrés en 2019 (54,3 %) étaient sans logement au moment de leur arrivée à SNL Yvelines, 5 familles étaient en situation d'expulsion...

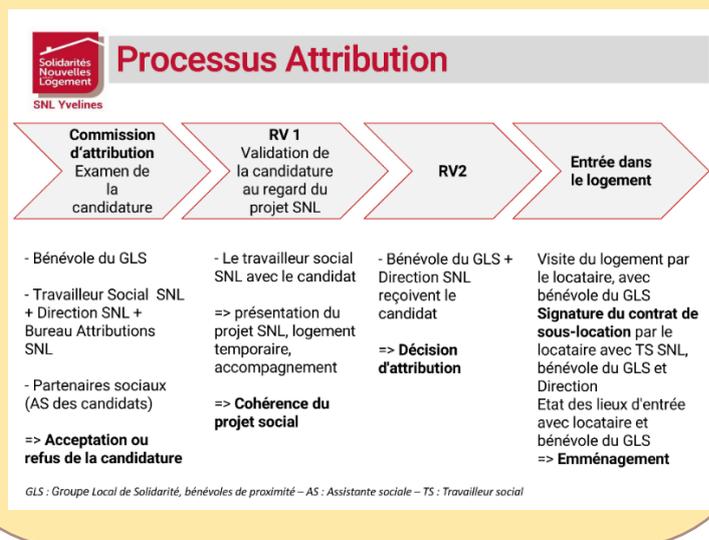


Comment accède-t-on à un logement de SNL Yvelines ?

L'attribution d'un logement de SNL Yvelines passe par deux partenaires majeurs, présents de longue date auprès de l'association pour orienter les familles vers SNL :

- **Le SIAO 78, Service d'Insertion, d'Accueil et d'Orientation des Yvelines** : c'est l'entité départementale qui, sous mandat préfectoral, gère et oriente l'ensemble des personnes en recherche de logements dans notre département, qu'il s'agisse de situations d'urgence (le « 115 »), d'hébergement temporaire ou non, et d'insertion par le logement. Près de 90 % des locataires de SNL Yvelines ont été orientés vers notre association par le SIAO 78.

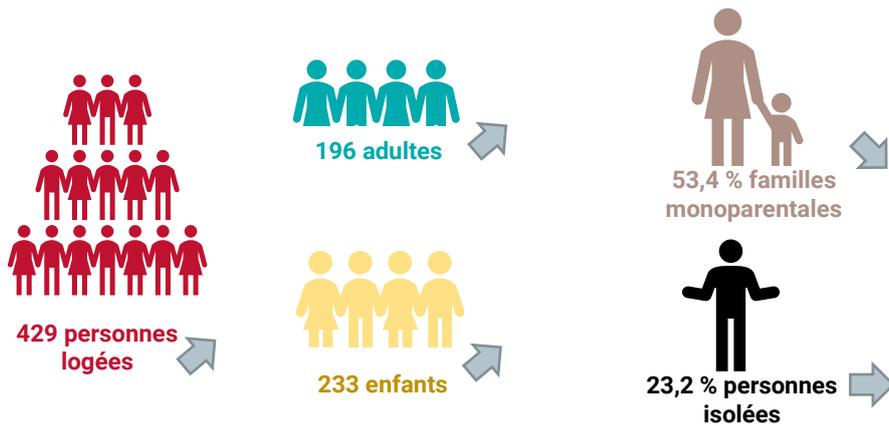
- **Action Logement** : principal organisme collecteur de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC, successeur du « 1 % patronal »), Action Logement a été dans les années antérieures partenaire de SNL-Prologues pour la création de plusieurs groupes de logements en Ile de France à travers des conventions de long terme qui concernent encore en 2019, 15 des logements SNL des Yvelines : sur ces logements, Action Logement dispose d'un droit de réservation prioritaire et oriente des familles de salariés ou de chômeurs en situation compliquée pour les aider à repartir sur des bases stabilisées.



La composition familiale des ménages accueillis évolue progressivement et l'on observe une diminution de la proportion des familles monoparentales, avec dans le même temps une augmentation sensible des couples avec enfants. Ainsi en 2019, parmi les 46 familles accueillies, 12 sont composées de couples avec enfants et 4 sont des couples sans enfants, 9 sont des personnes isolées et 21 familles sont monoparentales, soit 45,7 % (alors qu'elles représentent plus de 53 % de l'ensemble des familles hébergées par SNL cette année).

En 2019, les chefs de famille étaient âgés de 23 à 60 ans à leur arrivée, près de 20 % avaient moins de 30 ans. Plus de 52 % d'entre eux exerçaient une activité salariée.

Les 158 familles accompagnées par SNL Yvelines durant l'année 2019 :



Visite du Château de Versailles
Janvier 2019

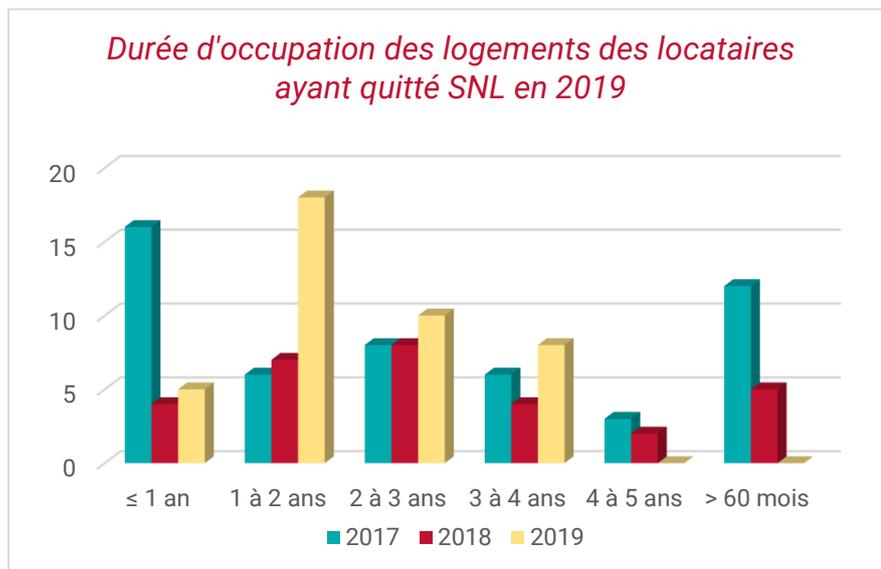
Au total depuis sa création, SNL Yvelines a accueilli 599 familles : 488 d'entre elles ont déjà été relogées, dont 437 en logement durable (89,5 %).

Le parcours des locataires après leur rencontre avec SNL

En 2019, 41 familles ont quitté leur logement-passerelle :

L'objectif de l'association, accompagner ces familles vers un logement durable, a été atteint cette année pour 38 d'entre elles (93 % des familles). Elles seront restées, en moyenne, 2 ans et 1 mois dans un logement SNL, durée en baisse sensible par rapport à l'année précédente où elle dépassait les 3 ans.

Les efforts effectués au cours des années précédentes pour l'accompagnement des locataires de longue durée ont porté leurs fruits et ont permis à la majorité de ces locataires de trouver une solution de logement pérenne : désormais seulement 4 ménages parmi les 159 logés à SNL Yvelines en 2019, sont présents depuis plus de 5 ans.



Au 31 décembre 2019, 44 ménages étaient prêts à être relogés, c'est-à-dire en attente de proposition de logement durable de droit commun, contre 37 à fin 2017, pour finalement 30 sorties réalisées en 2018, et 45 à fin 2018 pour 41 sorties réalisées en 2019 : ce paramètre semble se révéler comme un indicateur tendanciel intéressant de l'activité de l'exercice suivant, et à cette aune le millésime 2020 pourrait s'inscrire dans la lignée de 2019.

Pour SNL, chaque locataire est unique, chaque famille est particulière : chaque ménage est donc accompagné individuellement sur un bout de son chemin, simultanément par un travailleur social « TS » de SNL Yvelines, dans le cadre d'une mesure d'ASLL « Accompagnement Social Lié au Logement », et par un binôme de bénévoles à son écoute. L'apport des travailleurs sociaux est indispensable pour que les familles puissent, en premier lieu, « se poser » et se reconstruire psychologiquement, puis aller de l'avant et se préparer à l'autonomie : démarches administratives, accès aux droits, équilibre budgétaire prenant en compte la priorité du paiement du loyer, etc. De leur côté, les bénévoles créent des liens de proximité et apportent à chaque famille selon les besoins qu'elle exprime.

Au cours des deux dernières années, salariés, bénévoles et locataires ont été associés à plusieurs reprises pour « faire ensemble », dans le cadre d'ateliers collectifs conçus spécifiquement.



(en septembre 2019). A l'automne 2019 une nouvelle action collective a été mise en place autour de l'utilisation des outils bureautiques dans les démarches de tous les jours, avec le concours de la Fondation KEYRUS

qui, dans le cadre d'un appel à projet auquel l'une de nos nouvelles adhérentes nous a associés, a offert à l'association trois ordinateurs portables. Bénévoles et locataires ont ainsi pu se retrouver au sein de l'atelier « DéClic » pour améliorer son aisance devant l'indispensable outil bureautique. Deux sessions ont été organisées sur la fin de l'année 2019, et le rythme est pris pour 2020.

Chacun de ces moments fut l'occasion de belles rencontres, et, en mêlant le ludique au pédagogique, un temps d'apprentissage dont tous pourront tirer profit.

Ces rencontres qui sont à chaque occasion un moment très fort de partage entre bénévoles, locataires et salariés, sont simultanément des temps d'apprentissage important pour les locataires, dans leur parcours vers l'autonomie. Leur intérêt et leur attrait n'étant plus à

démontrer, ces actions collectives, qui ont quelque peu pâti des mouvements survenus dans l'effectif salarié sur la deuxième partie de l'année 2019, redeviendront d'actualité en 2020.

La **gestion locative adaptée** (GLA) apporte également un soutien important aux locataires dans leur parcours vers l'autonomie nécessaire pour obtenir un logement durable. Les nombreux échanges, réalisés avec écoute et pédagogie, aident beaucoup d'entre eux à apprendre la régularité pour payer leur loyer et trouver les moyens de le payer, en totalité ou partiellement, malgré les difficultés financières.

Des réunions régulières, toutes les deux semaines hors congés, permettent aux salariés concernés d'échanger sur les situations spécifiques de certains locataires, et des entretiens « impayés » sont organisés mensuellement pour que la Direction, la chargée de gestion locative et les TS concernées puissent collectivement envisager les pistes de solutions appropriées à chaque cas. Deux procédures d'expulsion ont néanmoins dû être engagées, mais aucune expulsion n'a été réalisée en 2019. Par ailleurs, une procédure engagée depuis plusieurs années pour impayés de loyers a pu être clôturée, à la suite du recouvrement de l'important arriéré de loyer.

Les premiers ateliers ont été consacrés à divers aspects du logement tels que les écocgestes, la sécurité dans le logement, la décoration ou la rénovation



*« Au profit de l'ensemble des membres de SNL 78, je partage ce que je connais dans l'utilisation des outils numériques. J'ai toujours aimé expliquer ce que je sais faire. Participer à l'équipe qui anime les ateliers numériques est pour moi l'occasion d'expliquer comment accomplir au quotidien les tâches relatives à la vie dans le logement, devenues de plus en plus dépendantes de l'utilisation d'internet... Dans « nouveau bénévole » il y a tout l'enrichissement que m'apportent les échanges avec chacun. »
(Remy, nouveau bénévole, GLS de Porchefontaine)*

Les bénévoles

SNL, c'est d'abord et depuis son origine, une aventure humaine. Des hommes et des femmes, qui partagent la même « fibre de l'accueil » et qui, année après année, sont portés par un projet aujourd'hui plus que trentenaire. Et s'il a évolué au fil du temps, il garde la même attractivité parce qu'il fait toujours sens, peut-être de plus en plus dans les temps difficiles que nous traversons. Ainsi en 2019, 32 « nouvelles recrues » nous ont rejoints, qui apportent chacune un regard différent, neuf et enthousiaste, qui vient chaque fois redonner souffle et « booster » les plus anciens.

Le parcours d'accueil du bénévole, engagé depuis janvier 2019, porte ses fruits : les nouveaux arrivants témoignent de l'intérêt de cette démarche, qui leur permet de percevoir rapidement les articulations entre GLS, « siège », bénévoles et salariés, ... et leur place dans cette grande famille.



« Après un vrai travail d'équipe réalisé par le Pôle Vie Associative au sein duquel coopèrent salariés, bénévoles et administrateurs, le Parcours d'Accueil des nouveaux bénévoles, enrichi d'un Livret, a vu le jour en Janvier 2019.

Ce parcours est constitué de plusieurs étapes se déroulant à la Maison SNL de Montigny, qui apportent chacune un supplément d'informations apprécié : après une première réunion « Découverte de l'association » à laquelle sont conviés conjointement les nouveaux locataires et les tous récents bénévoles, ces derniers sont rencontrés individuellement pour échanger sur l'organisation, le fonctionnement de l'Association, leurs attentes personnelles, et faire connaissance avec l'équipe. Ils auront ensuite la possibilité d'échanger avec le salarié qui sera l'interlocuteur principal dans leur mission (pour l'accompagnateur avec le travailleur social ou pour le bénévole-travaux avec la responsable de l'entretien), puis de participer, s'ils se destinent à l'accompagnement, à une session de formation plus dédiée à leur future mission. Enfin un point d'étape est prévu après une année de présence.

Ce parcours « d'intégration » a permis d'accueillir au cours de sa première année une trentaine de bénévoles dont certains remplissent aussi bien une mission au sein de leur Groupe qu'au Siège. On ne peut que se faire l'écho de l'intérêt et de la satisfaction exprimés par chaque nouveau bénévole qui apprécie le double accueil GLS et Siège et qui a à cœur de participer à toutes les étapes proposées. Celles et ceux qui ont contribué à la création du Livret et du Parcours peuvent en être remerciés et félicités ! »

On ne doute pas que le Point Etape qui se débute fin du 1er trimestre 2020 viendra confirmer ces propos.
(Dominique Mallet, membre du Conseil d'Administration, en charge du recrutement et de l'accueil des bénévoles)



Le bénévolat à SNL Yvelines en 2019

Au 31 décembre 2019, SNL Yvelines compte 295 bénévoles (membres actifs), dont 60 % se consacrent prioritairement à l'accompagnement des familles locataires.

Bien consciente de la place fondamentale des bénévoles dans son organisation et son développement, l'association veille aux équilibres relationnels au sein des différentes populations qui la

composent. C'est pourquoi le Conseil d'Administration, sous l'impulsion du Directeur Thomas Bertaud, a souhaité en 2019 questionner la relation entre les bénévoles et les salariés, afin de renforcer les liens, le dialogue,

5
 Lien bénévoles et/ou salariés
 personnes qui présentent SNL, les persos salariés : parcours
 beaucoup d'informations données. Qui fait quoi? Rôle TS/accompagnateur
 indispensable pour bien fonctionner. se connaître
 partage des informations, communication
 entre bénévoles : partager, échanger, regards croisés
 lien de proximité
 importance des moments informels

2. J'en attends ? Ce qui fonctionne bien, moins bien ?
 3. ne s'en tenir qu'au...

l'ailleurs
 locataires - salariés - bénévoles
 le : la position
 + les limites
 de logement
 s ?

locataire
 pos si cela "sert"

cohabitants

leur : temps-échanges

des questions

(travaux...)



30/11/2019 Bénévoles et salariés en réflexion au service du projet

éventuellement d'ajuster les modes de fonctionnement, de créer un espace inédit de partage des préoccupations quotidiennes des uns et des autres.

C'est ainsi qu'a été organisé le **temps de rencontre du 30 novembre** à Saint-Nom-la-Bretèche, une journée de réflexion et d'échanges, qui a réuni près de 100 bénévoles issus de 19 des GLS, et la quasi-totalité des salariés autour d'un même objectif : favoriser et valoriser la complémentarité salariés-bénévoles, pour faire vivre notre projet associatif, et accompagner les locataires dans la même direction.

Cette journée a d'abord été vécue comme un moment de convivialité et parfois de retrouvailles, où chacun a pu prendre le temps d'échanger sur son propre vécu, et son ressenti par rapport au fonctionnement global de la relation entre « le siège » et « le terrain ». Ce fut aussi l'occasion de dégager quelques pistes, parfois très concrètes et qui seront faciles à

mettre en œuvre, parfois plus complexes et qui demanderont une analyse plus poussée. Tout reste à faire et sera pris en charge en 2020 sous l'égide du pôle Vie Associative, mais dans l'attente, chacun restera avec le souvenir d'un beau moment partagé, pour mieux vivre ensemble nos missions respectives et si complémentaires.

Les Groupes Locaux de Solidarité

SNL Yvelines est aujourd'hui présente dans 27 communes du département, et organisée en Groupes Locaux de Solidarité, les « GLS » qui sont la pierre angulaire de l'association et s'investissent sur une ou plusieurs communes pour accompagner les locataires, organiser des rencontres et des manifestations locales au cours desquelles ils présentent le projet, recrutent de nouvelles contributions, collectent des dons et entretiennent des relations avec les pouvoirs publics et partenaires locaux.

Les réunions internes en 2019 :

Accueil des nouveaux bénévoles	1
Initiation à l'accompagnement	3
Rencontres des responsables de GLS	5*
Coordination correspondants collecte des GLS	2
Groupe de travail "Mécénat d'entreprise-PME"	4
Coordination des bénévoles-travaux et Etat des lieux	2

*y compris la journée Bénévoles/Salariés du 30 novembre

Grâce à l'implication personnelle de son président et à l'engagement de quelques bénévoles convaincus, l'association a en effet eu la joie de voir en janvier 2019, revivre le GLS du Pecq, resté plusieurs années en sommeil. Ce sont donc aujourd'hui 20 GLS actifs qui sont pour la plupart bien identifiés sur leurs territoires respectifs, et portent infatigablement le message du projet SNL auprès de leurs concitoyens. Souvent engagés dans plusieurs associations, parfois élus à l'échelle municipale, les bénévoles des GLS, qui incarnent l'ancrage de l'association dans son territoire, sont sa spécificité et sa richesse.

Débordant d'imagination pour faire vivre l'association au sein de leurs villes, les groupes se mobilisent inlassablement pour



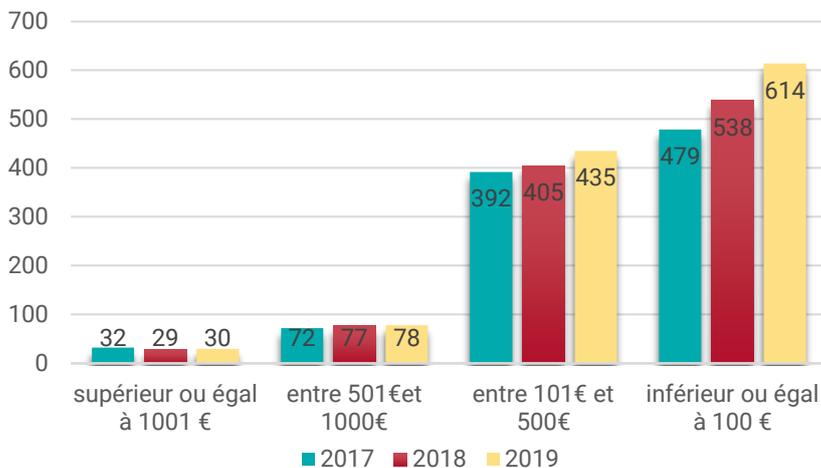
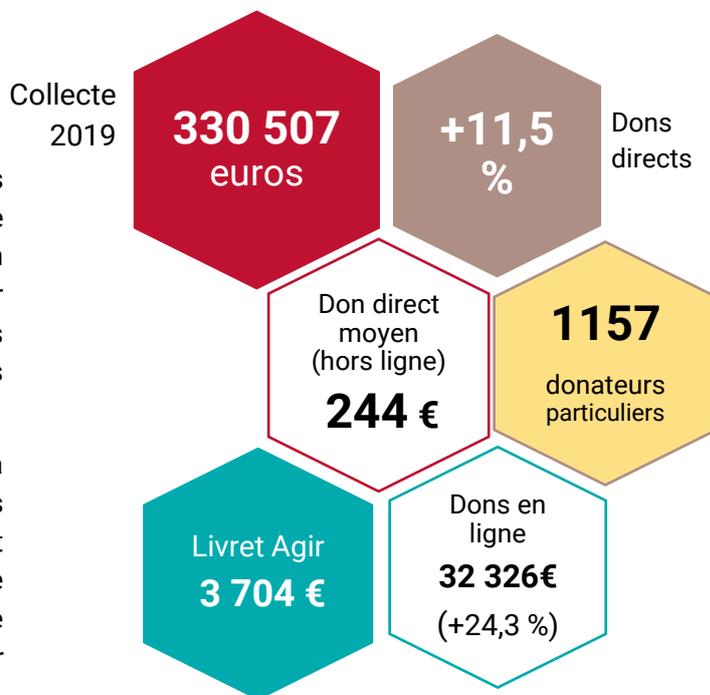
porter le message du mal-logement, à travers des spectacles, théâtre ou musique, des dîners musicaux, cabarets, lotos, brocantes, etc.

En 2019, presque chaque GLS s'est ainsi créé l'occasion d'organiser au moins un évènement ou une manifestation, certains à plusieurs reprises dans l'année, pour simultanément distraire, amuser ou enchanter les publics de nos territoires, tout en évoquant les missions du mouvement SNL et ses objectifs de proximité.

Les donateurs

2019 présente, sur le plan des dons, des caractéristiques singulières qui en feront certainement une année atypique dans l'historique de l'association. C'est en effet un montant en hausse de 12,1 % que l'on constate sur l'ensemble des dons collectés pour l'exercice, tant en dons directs qu'à travers les abandons de frais et les recettes des manifestations organisées par les groupes locaux.

Au final, un montant total de dons qui franchit pour la première fois le seuil des 300 000 euros ! Toutes les formes de dons directs sont en hausse, et si l'écart est minime sur les dons en chèques ou espèces (+ 0,6 %), le versement automatique ou les dons par voie numérique ont tous deux considérablement progressé (+ 42,5 % pour le prélèvement automatique, + 24,3 % pour le don en ligne).



Répartition des donateurs par montant des dons

Toutefois il convient de mentionner que SNL Yvelines a bénéficié cette année d'un don spécifique, particulièrement élevé, sans lequel l'augmentation du montant total n'aurait été « que » de 5 % environ.

On observe par ailleurs que le don moyen direct (hors ligne) continue sa lente régression : établi à 281 euros en 2017, il avait atteint 262 euros en 2018, et s'enregistre cette année à 244 euros. En revanche, le nombre de donateurs continue d'augmenter ainsi que le nombre de donateurs en ligne ou en virement régulier.

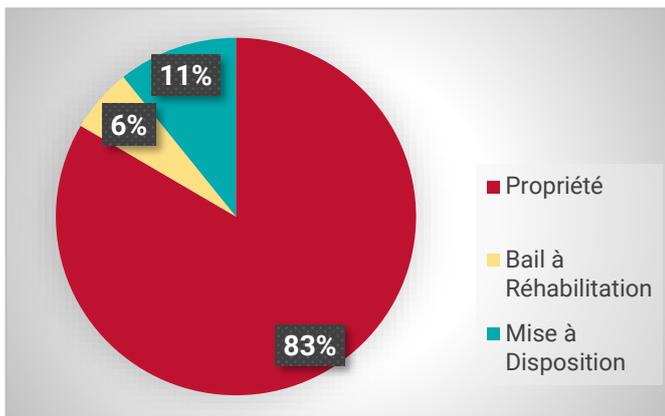
Quoiqu'il en soit, SNL Yvelines adresse à tous ses fidèles donateurs ses remerciements les plus sincères : ce sont des perspectives renouvelées de logements possibles, d'actions concrètes et de développement de notre projet, qui sont ainsi à notre portée.

Les logements

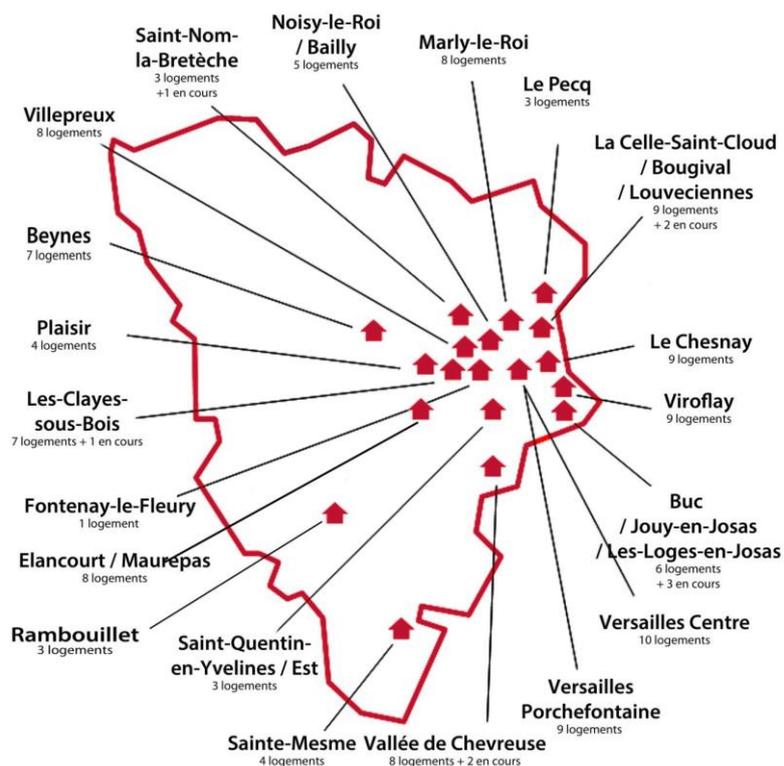
La création de nouveaux logements à mettre à la disposition des personnes en difficulté constitue une dimension majeure du projet associatif du mouvement SNL. Le développement du parc immobilier de SNL Yvelines est donc une préoccupation constante de ses dirigeants successifs. Alors que la plus récente implantation géographique nouvelle, celle de Rambouillet, remonte maintenant à plus de 4 ans, l'association réfléchit à étendre son domaine d'intervention, tant sur de nouvelles communes, que dans de nouvelles formes d'accueil. Ainsi l'année 2019 a été mise à profit pour élaborer un Plan de développement pour le prochain triennat, qui cible les communes les plus favorables à de futures créations (principalement des communes en carence ou en déficit de logements sociaux), et prend acte de la décision de créer une **pension de famille**, à court ou moyen terme.

▪ Le Parc immobilier à disposition

Dans l'immédiat, l'extension du parc sur les communes existantes se poursuit : **un logement nouveau a été mis en service en fin d'année à Villepreux**, les projets en cours permettent d'espérer de nouvelles mises à disposition rapides en début d'année 2020.



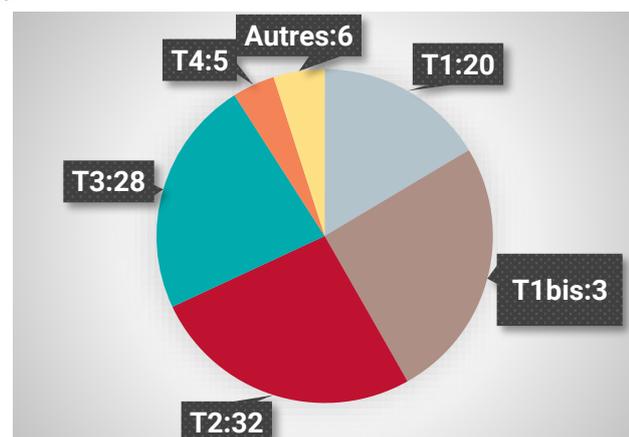
Les 122 logements* de SNL Yvelines au 31 décembre 2019



* Le 8^{ème} logement de Villepreux, inauguré le 15 décembre 2019, a été mis en service la fin du mois de janvier 2020.

Les projets en cours :

- **Les Clayes-sous-Bois** : 1 logement T3 en acquisition. La mise en service est prévue pour le premier semestre 2020, et coïncidera avec les 20 ans du groupe local.
- **Cernay** : 2 logements en bail à réhabilitation. Chantier en cours d'achèvement, mise en service espérée en 2020.
- **Rambouillet** : 2 logements en acquisition. Le chantier a démarré en novembre 2018 (l'inauguration a eu lieu en février 2020).
- **Bougival** : 2 logements en acquisition. Les travaux démarreront courant 2020.
- **Les Loges en Josas** : 3 logements à créer après réhabilitation du bâtiment de l'ancien presbytère. Bail signé en février 2020, mise en service prévue pour 2021.



Répartition par type (en nombre de logements)

Les signatures en 2019 :

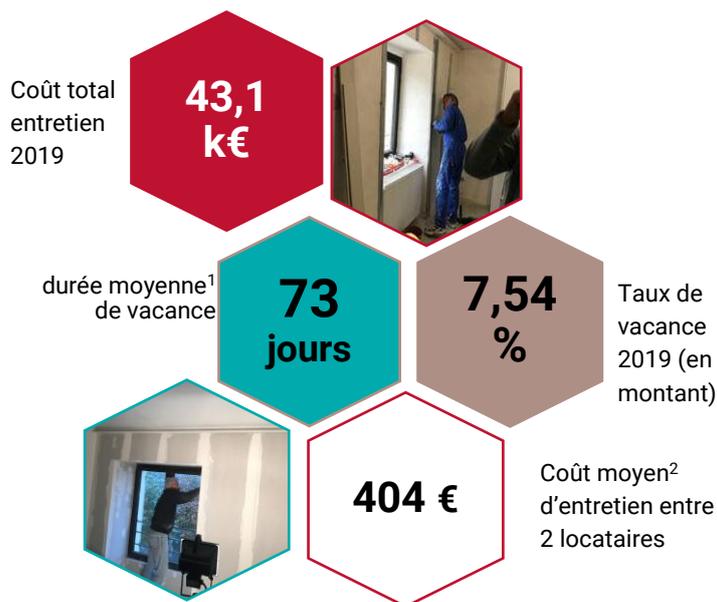
Saint-Nom-la-Bretèche : signature en juillet de la promesse de Bail à Réhabilitation (BAR) de 25 ans pour un logement de type T3 de 54 m² sur deux niveaux, dans une maison mise à disposition par la commune, en plein centre-ville. La mise en service est attendue pour 2021.

Par ailleurs, plusieurs dossiers de prospection étudiés en 2019 semblent prometteurs, notamment sur les communes de Viroflay et Voisins de Bretonneux où les mairies, très favorables au projet SNL, contribuent volontiers à la prospection.

▪ L'entretien du Parc immobilier

L'entretien des logements est bien évidemment un facteur-clé, qui participe à la fois de l'accueil des locataires et

de leur préparation au logement, de la pérennisation du patrimoine, mais aussi directement du budget de l'association : en effet, la durée des travaux d'entretien des logements entre deux locataires, et donc de la vacance du logement, est un paramètre essentiel du « taux de vacance » qui a un impact immédiat sur le budget.



Pour réduire la durée des opérations d'entretien, le pôle Logement-travaux de SNL Yvelines a mis en place début 2019 un « parcours d'accompagnement du locataire dans l'entretien de son logement ». A visée prioritairement pédagogique, ce parcours prévoit, tout au long du séjour du locataire dans le logement, différentes étapes où le locataire accompagné par les « bénévoles-travaux » de son groupe local, et par la salariée responsable de l'entretien et des travaux, fait l'apprentissage du maintien en bon état de son logement.

1) Logement ayant changé de locataire en 2019 (Entrée et sortie). Cette durée était de 4,2 mois en 2017, et de 3 mois en 2018.

2) Travaux de relogement 2019 – Ce coût était de 1228 € en 2017, et de 910 € en 2018.

Dès la première année de sa mise en place, ce parcours a eu des effets sensibles

- D'abord sur le taux de vacance : en dépit du nombre important de mouvements de locataires et des durées d'attribution pénalisantes, le taux de vacance a été bien maîtrisé sur l'année 2019, pour un nombre de logements traités en augmentation de près de 30 % :

Taux de vacance	2018	2019
en montant	6,84 %	7,54 %
en jours	8,19 %	9,05 %

Accompagner le locataire dans l'entretien de son logement

Janvier 2019



1. ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE

Quand : le jour de la signature du contrat
Qui : bénévole travaux du GLS ou bénévole référent Etat des lieux de la zone

3. VISITE PRÉVENTIVE

Quand : sur demande d'un travailleur social ou d'un bénévole / automatiquement après trois ans
Qui : responsable de l'entretien des logements et travailleur social

5. ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE

Quand : le logement est vide et propre. Le locataire contacte la responsable de l'entretien des logements pour fixer un RDV
Qui : responsable de l'entretien des logements avec bénévole travaux

2. VISITE CONSEIL

Quand : un à deux mois après l'installation du locataire
Qui : bénévole travaux du GLS

En parallèle, n'oubliez pas d'inviter les locataires aux **actions collectives** de SNL :
 "Etre bien chez soi" -
 "Eco C Quoi" - "Réno-Déco"

4. VISITE DE PRÉ-ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE (si nécessaire)

Quand : au moment de la première proposition de logement (information par le travailleur social)
Qui : responsable de l'entretien des logements, proposée au cas par cas au bénévole travaux

- Sur les coûts d'entretien, qui sont passés de 53,8 keuros en 2018 pour 36 départs, à 43,1 keuros en 2019 pour 41 départs. Ce résultat tangible est à porter au crédit des locataires, qui ont tiré des enseignements concrets des recommandations apportées, mais également à celui des équipes bénévoles, tant dans leur implication à transmettre les bons conseils, qu'à leur contribution aux travaux de nettoyage, peinture, bricolage etc., nécessaires à la remise en état des logements. Il convient toutefois d'ajouter que la durée de séjour des locataires dans leur logement étant en régression, les travaux entre deux locataires sont logiquement moins lourds.

Hormis un logement à Louveciennes dont la mise en vente a été décidée, il ne reste à fin 2019 aucun logement en immobilisation de longue durée.

Le mouvement SNL

SNL Yvelines fait partie intégrante d'un mouvement d'envergure régionale, qui se décline depuis de nombreuses années entre 2 entités mutualisées, SNL-Union et SNL-Prologues, et cinq associations départementales (Paris, Yvelines, Essonne, Hauts de Seine, Val-de-Marne). Avec un projet mobilisateur qu'il actualise en permanence, le mouvement SNL rassemble désormais plus de 1200 bénévoles, pour accueillir dans les 1066 logements dont il dispose, les personnes en grande précarité auquel il apporte une stabilité retrouvée et l'opportunité de se reconstruire.

SNL Union

SNL Union est la structure fédérative des cinq associations départementales composant SNL, elle a pour rôles essentiels la mutualisation, le soutien et l'animation des entités départementales. Elle intervient sur le développement des partenariats et l'implantation dans de nouveaux territoires, elle a un rôle majeur de communication et de représentation du mouvement auprès des Pouvoirs publics, des grands partenaires institutionnels, des Fondations, etc.

SNL-Prologues

SNL Prologues, Société Anonyme coopérative à but non lucratif, porte la propriété des quelques 1100 logements acquis ou pris à bail à réhabilitation depuis 1996 par les associations départementales SNL ; elle est également leur structure de maîtrise d'ouvrage et leur confie en location les logements à prix coûtant afin d'en assurer la sous-location et l'exploitation.

Les relations multiples et complexes entre SNL-Prologues et les SNL départementales imposent un échange et une coordination permanents, tant sur le plan comptable que dans la maîtrise d'ouvrage des logements.

Parce que « le Logement d'abord, c'est d'abord des logements », Solidarités Nouvelles pour le Logement s'est dotée depuis 1995 d'une foncière, coopérative en union d'économie sociale sous forme de société anonyme.

Son capital est détenu par les associations SNL et des associations partenaires, des investisseurs solidaires particuliers, de l'économie sociale et des institutionnels.

Les associations détiennent 65 % au moins des droits de vote et les associations SNL sont majoritaires à son Conseil d'Administration.

En 2019 une démarche de « programmation concertée » menée entre les associations SNL et leur foncière a permis d'actualiser et de préciser les axes de développement immobiliers à 3 ans, les Etats généraux SNL ayant acté une réelle ambition de développement des réponses apportées aux plus démunis.

Foncière agréée, encadrée et labellisée par les pouvoirs publics, au titre de la *Maîtrise d'ouvrage d'insertion* et en tant qu'*Entreprise solidaire d'utilité sociale*. Si elle ne reçoit pas directement de dons, son capital (46 M€) en est partiellement issu et à ce titre SNL-Prologues est également labellisée « Don en confiance ».

Une équipe dédiée est complétée par des délégations aux associations SNL : plus de 50 personnes contribuent ainsi directement à l'activité de la coopérative (production, gestion et entretien des logements).

(B. Lapostolet, directeur de SNL-Prologues)



2018 – 2020 : Les Etats Généraux de SNL

Le mouvement SNL a saisi l'occasion de son trentième anniversaire pour prendre du recul sur son fonctionnement et ses pratiques, se réinterroger sur ses modalités d'action, réfléchir ensemble à son futur.

La première partie des « Etats Généraux de SNL » tenue en 2018, avait permis de dégager des pistes d'amélioration sur les questions de gouvernance et d'organisation, mais également de se donner des axes de développement, en particulier vers deux départements franciliens où SNL n'est encore pas réellement implanté, le Val d'Oise et en Seine-Saint-Denis.

En 2019, c'est une autre ambition qui a impulsé un travail de partage et de réflexion pour l'ensemble des adhérents et salariés SNL : ainsi les 111 groupes locaux franciliens ont « planché » sur un questionnaire commun



visant à recueillir leurs points de satisfaction ou d'insatisfaction, leurs besoins, leurs analyses de la situation du mouvement, le sens de leur engagement.

Chaque GLS a pris le temps de se réunir, de partager le ressenti de chacun pour en dégager une position consensuelle de territoire, en réponse à la question « comment vivez-vous le projet SNL, quelles sont vos motivations, quelles sont vos attentes ? ». Les réponses des groupes ont ensuite été compilées, pour une restitution devant près de 200 adhérents, toutes entités confondues, au cœur d'une journée studieuse mais surtout conviviale proposée à la mi-novembre.

Pour finir, cinq orientations majeures ont pu être dégagées, qui structureront les actions de l'ensemble du mouvement pour les prochaines années.

« Ces objectifs stratégiques sont d'ores et déjà déclinés de manière opérationnelle. Ainsi, au 31 décembre 2019, on compte 1 066 logements en service et 150 logements acquis en cours de construction, réhabilitation ou d'entretien. 33 logements sont loués dans les nouveaux territoires où nous nous développons, Seine-Saint-Denis et Val d'Oise. Durant cette année, ce sont 1 188 ménages qui ont été locataires, accompagnés par plus de 1 200 bénévoles réunis en 116 groupes locaux de solidarités. 96 % de ces familles ont été relogées dans le parc social à l'issue de ce double accompagnement, bénévoles et salariés.

Cinq orientations à mettre en œuvre à tous les niveaux de l'association durant les 3 prochaines années (2020-2022) :

- Renforcer l'accompagnement grâce à des partenariats.
- Diversifier l'offre de logements pour mieux s'adapter aux différents publics à accueillir.
- Être et faire ensemble le projet SNL.
- Porter haut et fort le modèle SNL et interpeller les élus, l'Etat, la société civile sur le caractère inacceptable du mal-logement.
- Pérenniser l'action de SNL, grâce à un financement diversifié, porté par tous.

Les liens sociaux créés par SNL, outils d'insertion et de résilience pour nos locataires, sont plus que jamais au cœur des enjeux de cette année 2020 qui commence de manière très difficile pour les plus vulnérables. Nous avons à cœur de maintenir ces liens, voire de les renforcer, pour que la crise sanitaire ne devienne pas un nouveau facteur d'exclusion des plus précaires. »

(G. Dufour, directrice de SNL Union).

La poursuite du développement francilien

Depuis l'été 2018, le mouvement a mobilisé trois de ses composantes (SNL-Union, SNL 92 et SNL Yvelines) pour faire progresser le projet dans le département du Val d'Oise, tandis que SNL-Paris et SNL-94 faisaient de leur côté avancer l'implantation en Seine-Saint-Denis.

Pour le Val d'Oise, l'acquisition à Deuil-la-Barre d'un petit immeuble de 5 logements, dont 4 étaient alors habités, s'est décidée très vite, et chacune des entités a apporté sa pierre à l'édifice, de façon que le bâtiment soit disponible pour être réhabilité. SNL Yvelines a pris sa part à cette opération, en prenant en charge la gestion locative et l'accompagnement social des familles concernées, jusqu'à leur relogement. Deux des ménages locataires avaient pu être relogés assez rapidement à l'automne 2018, pour les deux autres les efforts des travailleurs sociaux et du directeur de SNL Yvelines ont abouti à la fin du premier semestre 2019. Depuis juillet, les logements sont en cours de rénovation sous l'égide de SNL-Union, et leur mise à disposition s'envisage pour l'automne 2020.

Au cours de l'année 2019 un groupe de travail sur le développement de SNL dans le Val d'Oise a réuni SNL Union, SNL 78 et SNL 92. Ce groupe a approuvé les axes de développement sur certaines communes ciblées pour leurs moyens de transport et sur les possibilités de trouver un travail localement, en insistant sur la nécessité de mener la création de GLS en parallèle avec les prospections de logements.

Aujourd'hui des contacts positifs ont été entrepris par SNL 92 sur Bezons, avec la paroisse, tandis que, sur Deuil-la-Barre, le lancement d'un GLS a été réalisé le 7 décembre avec la contribution directe du président et de l'ancien président de SNL Yvelines. Le nouveau GLS comporte à ce jour une dizaine de personnes venant de Deuil-la-Barre et Montmorency.

Parallèlement, de nouvelles opportunités immobilières se dessinent, pour partie à l'initiative des nouveaux bénévoles du groupe, et au moins deux nouveaux logements devraient voir le jour à Deuil-la-Barre d'ici 2022.

De nombreux aspects restent encore à définir pour assurer la montée en puissance de cette nouvelle entité, pour laquelle l'implication de SNL Yvelines ne fait aucun doute, même s'il reste à déterminer dans quelle proportion et pour quelle durée. C'est néanmoins une grande satisfaction d'avoir ainsi la possibilité de porter en commun l'essaimage du projet SNL vers de nouveaux territoires.

Les perspectives pour 2020

Avant que ne survienne la crise sanitaire, l'année 2020 s'annonçait encore dense pour SNL Yvelines. Les principaux défis fixés étaient :

- ses ambitions de développement sur son propre territoire, création d'au moins un nouveau GLS par an durant les trois prochaines années, et prospection en vue de la création, dès que possible, d'une pension de famille,
- ses projets de nouveaux logements, qui viendront à échéance dans les prochains mois,
- son souhait d'approfondir le dialogue salariés/bénévoles dans le prolongement de la journée d'échange du 30 novembre,
- sa volonté indéfectible d'apporter toujours aux locataires les meilleures conditions d'accueil, d'accompagnement, mais aussi de relogement,

- son investissement dans le Val d'Oise, pour soutenir et accompagner l'implantation du groupe de Deuil-la-Barre et son appropriation des différentes missions,

Pour ce faire, elle compte, notamment, sur l'arrivée d'un nouveau salarié, dont le recrutement a été décidé par le Conseil d'Administration tenu en décembre 2019, qui viendra renforcer le pôle Vie associative dans un rôle d'animation de celle-ci, afin d'assurer un lien plus présent entre les GLS yvelinois et l'équipe de la Maison SNL.

SNL Yvelines aura à cœur de pérenniser son action, et de tenir son rôle au sein du Mouvement SNL, pour, dans les paroles comme dans les actes, porter la cause du mal-logement et contribuer à son échelle, à accompagner les familles dans leur reconstruction.

Toutefois ces objectifs auront certainement à être reconsidérés au regard de la crise sanitaire actuelle.

L'année 2019 a été mouvementée du côté des salariés !

Après (presque) 7 et 16 ans au service de SNL Yvelines, Aude Clément (travailleur social) et Véronique Oldrati (comptable) ont décidé de se lancer un nouveau défi professionnel en 2019 et ont quitté SNL mi-mai et fin août. Qu'elles soient chaleureusement remerciées pour tout ce qu'elles ont apporté à l'association : leur professionnalisme, leurs compétences, leur grand investissement, leur joie de vivre ! Leur fidélité à SNL montre à quel point le projet leur tenait à cœur et elles s'y sont beaucoup investies. Merci Aude ! Merci Véronique ! Et pleine réussite dans vos projets !



V. Oldrati

A. Clément

Pour succéder à Aude et Véronique, SNL Yvelines a eu la joie d'accueillir Laurélia Visnelda (début juillet) et Elodie Marmin (début septembre). Elles se sont très vite et très bien intégrées à l'équipe et ont pu apporter un regard renouvelé sur nos pratiques.

Tout comme Flavie Desperrière (travailleur social) qui a rejoint l'équipe fin novembre en remplacement d'Aurélien Lardeau arrêté en longue maladie.

Depuis octobre, Martine Gabard, mécénat de compétences mise à disposition par la Banque de France, apporte un soutien précieux à la gestion locative adaptée. Enfin, Marion Le Laurent, stagiaire en 3^e année d'école d'assistante sociale, a découvert un peu plus les joies de ce métier au sein de SNL de septembre 2019 à mars 2020.

Que chaque membre de l'équipe salariée soit sincèrement remercié pour son implication et l'expertise apportée au service du projet associatif.

(T. Bertaud, Directeur de SNL Yvelines)

RAPPORT FINANCIER 2019

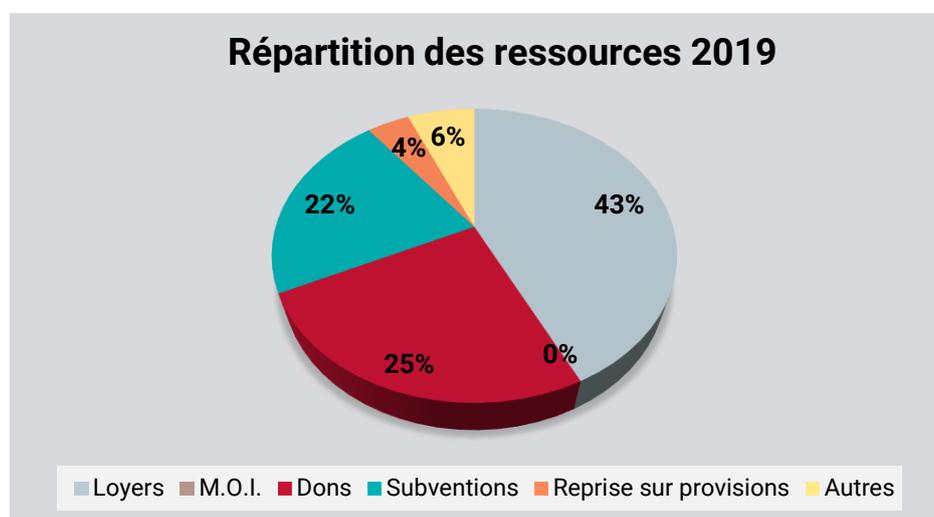
L'exercice 2019 dégage un résultat, que l'on peut qualifier d'exceptionnel, de 235 740 €, ce qui permet d'affronter de manière relativement sereine l'avenir proche, même si celui-ci s'annonce très incertain.

Après un bon exercice 2018, les comptes redeviennent solides et permettent d'envisager la réalisation d'investissements conséquents dans des opérations immobilières solidaires.

Analyse du compte de résultat

[Le tableau du compte de résultat 2019 est reproduit en page 26.]

▪ PRODUITS



Loyers

Les loyers perçus s'élèvent à 571 084 € contre 540 998 €, soit une augmentation de 30 086 € (+ 5,6 %).

Cette modeste augmentation (au regard de ce qu'elle fut en 2018, + 15,5 %) s'explique par :

- Des éléments en hausse :
 - les 5 logements mis en service en 2018 comptent en année pleine en 2019 ;
 - le loyer de l'ancien siège de SNL Yvelines au Chesnay a été perçu sur 12 mois cette année, pour un montant global de 24 607 €, au lieu de 12 303 € en 2018 (à partir de juin).
- En contrepartie à la baisse
 - une légère dégradation du taux de vacance passant de 6,87 % en 2018, à 7,54 % en 2019 ;
 - l'arrêt de l'encaissement des loyers des 4 logements de Deuil-la-Barre dans le Val d'Oise : les deux ménages encore présents en début d'année ont été assez rapidement relogés, par voie de conséquence le montant des loyers perçus en 2019 est de 2 149 € contre 12 242 € en 2018.

Prestations de service

Les recettes des manifestations et ventes ont très fortement augmenté en 2019 passant de 19 765 € en 2018 à 28 690 € en 2019 soit un gain de 8 925 € (+ 45,2 %). Certains GLS ont été très performants cette année en multipliant les manifestations.

M.O.I. (Maîtrise d’Ouvrage d’Insertion)

L’année 2019 est une année atypique puisqu’aucun nouveau logement n’a pu être mis en location. Des retards dus à la rénovation des logements n’ont pas permis de mettre en service les 3 logements prévus en fin d’année. Un des logements a été mis en service au mois de janvier et un autre en février 2020.

Subventions

Très forte augmentation de la subvention du FSL :

Dans le cadre du FSL, Fonds de Solidarité pour le Logement, le Conseil départemental finance l’Accompagnement Social Lié au Logement. L’ASLL temporaire est un accompagnement social individualisé, intensif et de proximité, exercé dès l’entrée dans le logement temporaire, pour les différents actes de la vie quotidienne se déclinant en différentes actions.

Le Département mandate SNL Yvelines pour la mise en œuvre de la mesure. On appelle « mesure » l’unité de l’accompagnement d’un ménage. Sa durée est limitée à 12 mois et renouvelable 1 fois.

La mesure peut être prolongée jusqu’à 36 mois à titre exceptionnel sur accord expresse de la commission logement « dispositif FSL » qui a lieu 1 fois par mois.

Lors de l’accès au logement autonome, SNL Yvelines peut assurer l’accompagnement social pendant les 3 mois qui suivent le relogement, si le ménage le souhaite et si cela est nécessaire.

Alors qu’elle ne concernait au maximum que 90 mesures jusqu’en 2018, la participation financière du Fonds de Solidarité pour le Logement concerne depuis 2019, un maximum de 105 mesures.

Le montant de la mesure est désormais fixé à 2 700 € pour une durée de 12 mois, alors qu’il était de 2 300 € jusqu’en 2018.

La mesure est financée en fonction du temps réellement effectué. Le paiement des mesures se calcule en mois mesure. Toute mesure inférieure ou égale à 1 mois est comptabilisée pour 1 mois. Si la somme des mesures réellement effectuées auprès des ménages présents depuis moins de 3 ans n’atteint pas le plafond de 105, SNL est financé au prorata du nombre de mesures effectuées.

Ainsi en 2019, SNL Yvelines n’a pu justifier que 100,5 mesures, ce qui devrait donner lieu à une subvention de 271 500 €. A comparer au 173 880 € de 2018, ce résultat correspond à une augmentation de 97 470 €, soit + 56,1 %.

Cette année SNL Yvelines n’a pas bénéficié d’une subvention du Fonds de développement de la vie associative (FDVA), mais a toutefois perçu une subvention de la DRIHL (Direction Régionale et Interdépartementale de l’Hébergement et du Logement), à hauteur de 4 805 €.

Le montant des subventions apportées par les 12 communes yvelinoises qui soutiennent directement l’action du mouvement SNL à travers les GLS progresse de 9,4 % (+ 1 000 €), pour atteindre 11 680 €.

Mécénat

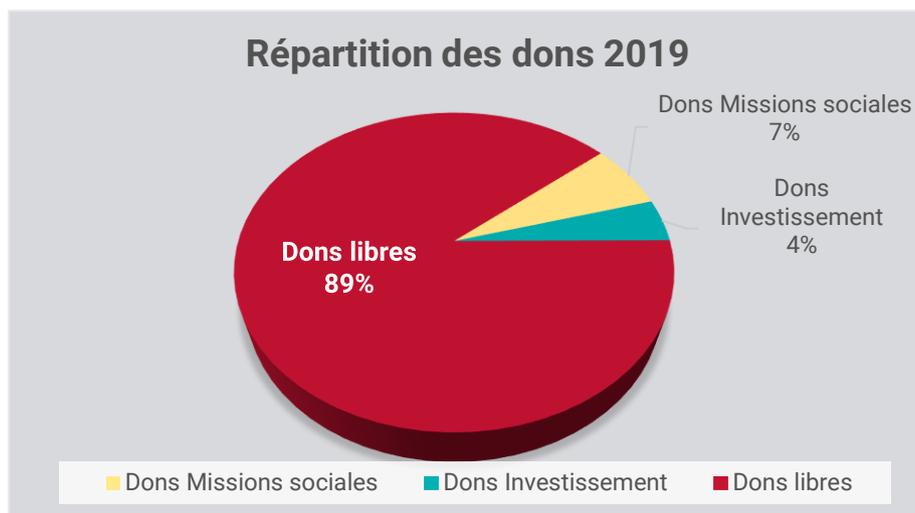
Le montant baisse à 26 135 € mais se maintient à ce niveau, grâce à la contribution, pour la dernière année, du Fonds « Transmission et Fraternité », à hauteur de de 22 500 €.

Dons

Les dons s'élevaient à 309 538 € à comparer au 281 040 € de l'année 2018, soit une augmentation de 28 498 € (+ 10,1 %). Les prélèvements automatiques mensuels ont augmenté de 42,5 % pour s'établir à 31 645 €. Les dons en ligne d'un montant de 32 326 € progressent de 24,3 %.

A noter qu'à partir de septembre 2019, les dons ne sont plus affectés par le donateur. Ainsi les dons « fléchés » pour l'investissement se sont sensiblement réduits, jusqu'à un plancher de 13 323 € (à comparer aux 48 730 € de l'année 2018).

Le nombre de donateurs passe de 1 049 à 1 165 (dont 8 personnes morales) soit un gain de 116 donateurs.



Reprises de provisions d'exploitation

Les reprises avaient été exceptionnelles en 2018, à hauteur de 116 905 €. En 2019, les reprises reviennent à un niveau normal à 54 563 €, à hauteur de 26 594 € pour les créances douteuses et 27 968 € pour les provisions pour risques et charges qui concernent l'entretien. Cette dernière reprise de provision en 2018 s'élevait à 76 254 €.

Transfert de charges

Cette ligne est en nette diminution, passant de 31 330 € à 25 860 € : cette évolution à la baisse est principalement due à une diminution de remboursement pour les impayés de la part de la FAS (ex FNARS) au titre de la garantie qu'elle nous apporte pour les impayés de loyers et la vacance des logements. Le remboursement pour la vacance est passé de 14 735 € en 2018 à 15 504 € en 2019.

▪ CHARGES

Loyers SNL-Prologues et SNL Union

Ce sont les loyers versés aux propriétaires des logements, principalement la Foncière SNL-Prologues, et des bailleurs sociaux, « Moulin vert » par exemple, qui mettent quelques logements à notre disposition.

Le montant s'élève à 166 671 € en augmentation de 7 668 € (+ 4,8 %).

Entretien des logements

Encore cette année, nette baisse des frais d'entretien qui passent de 63 694 € en 2018 à 43 127 €, soit une réduction de 20 567 € (- 32,3 %). En 2019, il y eu 41 sorties de locataires (sur 121 logements loués), avec un taux d'occupation inférieur à 3 ans. Les logements, peu dégradés, ont pu en grande partie être remis en état par les bénévoles des équipes travaux.

Il est à noter, pour 2020, que cette diminution de charges ne sera sans doute pas reproductible, en particulier du fait de la période de confinement liée à la pandémie Covid-19.

Impôts et taxes

Nette progression de la taxe foncière qui passe de 29 705 € à 37 000 € (+ 24,6 %). Elle inclut pour la première fois la taxe foncière du siège de Montigny, pour un montant de 5 518 €.

L'impôt sur les sociétés (IS) est dû au titre de revenus non directement liés à notre objet social : le produit des placements et la location des locaux du Chesnay. L'IS passe donc de 5 199 € en 2018 à 9 020 € en 2019, du fait que l'ancien siège au Chesnay a été loué toute l'année, contre 6 mois en 2018.

Frais de personnel

Les frais de personnel s'élèvent à 435 864 €, en diminution de 23 134 € (- 5,0 %) : cet écart notable s'explique par la démission de 2 salariées, et l'arrêt maladie d'une salariée depuis avril 2019. Le remplacement de ces salariées a été rapide mais pas immédiat. Le nombre d'employés en équivalent temps plein (ETP) est passé de 7,73 en 2018 à 7,06 en 2019, soit une diminution de 8,7 %.

Pertes définitives sur loyer

En 2018, les pertes définitives sur loyer représentaient les pertes de 2018 et de 2017, d'où un montant élevé de 37 150 €. En 2019, la situation a été régularisée, et le montant s'élève à 12 150 €.

Cotisations SNL Union

Forte augmentation de la cotisation de SNL Union, qui passe de 19 898 € en 2018 à 25 807 € en 2019, soit une augmentation de 5 909 € (+ 29,7 %).

Les SNLd participent à l'équilibre des comptes de SNL Union.

Les cotisations devraient encore augmenter significativement dans les prochaines années, en raison notamment des coûts afférents à la refonte du système informatique.

Dotations aux amortissements et provisions

Le montant de 86 098 € inclut :

- 35 699 € de dotations aux amortissements : l'amortissement du siège de Montigny représente une grande partie de cette dotation.
- 16 628 € de dotations aux provisions sur créances douteuses : elles couvrent le risque de loyers impayés. Elles sont en nette diminution (- 37,0 %) par rapport à 2018, en partie du fait d'un niveau d'occupation des logements supérieur en 2018.
- 33 772 € de dotations aux provisions pour risques. C'est une nette augmentation de ce poste qui concerne l'entretien des logements. En effet, il est anticipé que la part des travaux d'entretien pouvant être prise en charge par les bénévoles-travaux des GLS en 2020 soit moins importante qu'en 2019, notamment du fait

que les logements libérés après un grand nombre d'années sont généralement à rénover exclusivement par des professionnels.

Aucun administrateur ne perçoit d'indemnité. Par ailleurs, à l'issue de l'Assemblée Générale de juin 2019, tous les administrateurs ont déclaré ne pas être en situation de conflit d'intérêts avec l'association.

Le bilan

[Le tableau du bilan 2019 est reproduit en page 27.]

▪ ACTIF

Immobilisations corporelles et incorporelles

Légère diminution de ce poste qui s'élève à 769 567 €. Cette diminution (- 3,6 %) provient de l'amortissement des immobilisations incorporelles.

Actions SNL Prologues

En 2018 SNL Yvelines possédait 15 690 parts de SNL-Prologues de 200 €.

27 parts ont été acquises en 2019, pour 5 400 €.

Parts Crédit coopératif

Toutes les parts nanties ou non du Crédit coopératif ne font plus partie de la trésorerie mais de l'actif immobilisé. C'est une règle commune à toutes les entités du Mouvement SNL. Ces parts servent principalement de garantie à la banque en cas d'emprunt effectué par la SNLd.

En 2019, SNL Yvelines détient 14 034 parts nanties (sur 21 469), représentant un montant de 214 905 €, pour garantir l'emprunt en cours demandé lors de l'achat du siège de Montigny.

Trésorerie

Le montant de 1 268 739 € n'est plus directement comparable avec le montant de 2018 puisque les parts du Crédit Coopératif n'y figurent plus.

A périmètre égal, la trésorerie a bien augmenté en 2019, passant de 1 472 891 € en 2018 à 1 596 141 €, soit une augmentation de 123 250 € (+ 8,4 %).

▪ PASSIF

Fonds propres

D'un montant de 4 907 297 €, les fonds propres sont en augmentation de 215 236 € (+ 4,6 %), grâce au résultat de 235 740 €.

Subventions d'investissement

Légère diminution de ce poste qui se maintient à 209 774 €. Il n'y a pas eu de nouvelle subvention d'investissement cette année.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont en légère progression de + 5,8 %, soit un montant de 5 804 €, en conséquence de la hausse prévue des coûts d'entretien des logements.

Emprunts et dettes financières divers

Ce poste d'un montant de 566 870 € est en baisse de 101 855 € (- 15,2 %). Le remboursement d'un prêt de 50 000 € et les annuités de remboursement du prêt contracté pour le siège de Montigny sont les 2 principales raisons de cette diminution.

L'affectation du résultat

Le résultat d'exploitation, en excédent de 235 740,32 €, intègre les dons fléchés de 13 323 € pour l'investissement et de 20 840 € pour les missions sociales.

Il est proposé d'affecter ce résultat d'exploitation :

- Au compte "Réserve de fonds propres pour futurs projets" à raison de 10 815,88 €
- Au compte "Réserves de dons engagés dans l'achat de logement" à raison de 5 400,00 €
- Au compte "Réserves disponibles" à raison de 200 334,23 €
- Au compte "Report à nouveau" à raison de 19 190,21 €.

Tableau du Compte de Résultat 2019

Charges	Produits		Total 2017	Total 2018	Total 2019
	Nombre ETP moyen annuel	Produits	7,55	7,73	7,06
Consommation eau, EDF, GDF, Fournitures admin et SS traitement+syndic brx		Loyers	13 747	394 963	408 906
Locations prologues+union+Tiers		Récupération charges locativ. & assur.	148 599	146 035	162 178
M.O.I. Prolog-ues		Prestations de services	0	25 765	28 690
Entretien des logements - non récupérable		M.O.I. Prolog-ues	102 067	36 000	0
Charges locatives récupérables		Production vendue	139 060	602 763	599 773
Charges locatives - non récupérables		Subvention autre	38 581		500
Primes d'assurance - non récupérables		FSL - Accompagnement	9 263	173 880	271 350
Honoraires		Région IDF	26 389	16 700	4 805
Pub + relation publique + Documentation + annonce		Communes	9 617	10 680	11 680
Frais déplacements		D.G.C.S	12 917		
Frais réunion/reception		Subventions de fonctionnement	703		288 335
Frais postaux et de télécommunications		Mécénat	11 369	26 137	26 137
Autres frais (cotisations, sces bancaires...)		Dons libres	6 114	126 915	296 215
Formation des salariés et bénévoles		Dons investissement	3 346	154 125	13 323
Achats services externes		Autres produits	521 771	1	4
		Autres produits		317 798	335 679
Impôts et taxes		Produits financiers	23 323		23 456
		Produits exceptionnels		20 288	
Frais de personnel		Reprises sur provisions /Fds dédiés invest	436 262		0
Impayés / loyers et charges		Reprises sur provisions d'exploitations	238		
Cotisations SNL UNION		Reprises sur provision produits financiers	14 100		54 563
Autres charges		Report sur Subventions Attribuées	246		121
Autres charges de gestion courante		Transfert de charges	14 584		25 860
Prologues opération en bail			0		
Charges financières			0		
Charges exceptionnelles			822		2 257
Dotations aux amort. incorp./corp					
Engagements à réaliser s/subv. Attribuées			12 614		
Dotations aux provisions pour loyers douteux			46 750		
Dotations aux provisions pour risques			22 486		
Dotations aux amt. et prov.			38 754		25 860
			120 605		
Total des charges		Total des produits	1 117 366	1 361 876	1 335 856
Résultat Global		Nombre moyen logements loués	127 951	118	115
Résultat d'investissement		Nombre logements Loués au 1/1/N	152 782	116	115
Résultat résultant de l'exploitation (sans dons investissements)		Nombre de logements loués au 31/12/N	-24 832	121	116

Tableau du Bilan 2019

Actif	2019	2018	2017	Passif	2019 avant Affectation	Affectation du Résultat 2019	2018	2017
Immobilisations Corporelles et Incorporelles	769 567 €	798 355 €	359 325 €	Subventions d'investissement	209 774 €		230 278 €	143 446 €
Actions SNL - Prologues	3 143 400 €	3 138 000 €	2 973 800 €	Legs et Donations	220 000 €		220 000 €	220 000 €
Parts Crédit coopératif	327 402 €	1 357 €	1 357 €	Apports de partenaires engagés pour les achats de logements	1 012 418 €		1 012 418 €	1 012 418 €
Avances long terme (part de fonds propres > 10 %)	118 €	154 €	219 €	Réserve disponible	16 414 €	200 334 €	16 414 €	
Fonds Syndic et Dépôts de garantie	15 367 €	15 367 €	15 548 €	Réserve de Dons engagés dans l'achat de logements	2 181 954 €	5 400 €	2 198 104 €	2 079 292 €
Prêts et avances de Trésorerie	25 694 €	22 688 €	16 220 €	Réserve de dons engagés dans l'achat de logement SNL-Yvelines	28 949 €		28 949 €	28 949 €
				Réserve de dons engagés dans l'achat des bureaux	43 718 €		43 718 €	
				Réserve de fonds propres pour projets futurs (apports de partenaires, dons privés)	933 664 €	10 816 €	917 514 €	948 664 €
				Report à Nouveau	24 666 €	19 190 €	24 666 €	-13 801 €
				Résultat	235 740 €			
Actif Immobilisé	4 281 548 €	3 975 921 €	3 366 469 €	Fonds Propres	4 907 297 €	235 740 €	4 692 061 €	4 418 968 €
Avances et acomptes versés	5 018 €	2 003 €	4 164 €	Provisions pour risques / charges	106 593 €		100 789 €	159 254 €
Autres Créances	209 504 €	173 212 €	138 057 €	Fonds dédiés (sub à inscrire sur années futures)	566 870 €		121 €	46 750 €
Trésorerie	1 268 739 €	1 472 891 €	1 561 906 €	Emprunts et dettes financières divers	188 461 €		668 725 €	299 773 €
Charges constatées d'avance	4 413 €	4 441 €	4 462 €	Dettes fiscales et sociales, fournisseurs			166 772 €	150 313 €
Total Actif	5 769 221 €	5 628 468 €	5 075 059 €	Total Passif	5 769 221 €		5 628 468 €	5 075 059 €

Il est proposé que l'excédent de **235 740.32 €** soit affecté :

Au compte "Report à nouveau" à raison de **19 190.21 €**

Au compte "Réserve de fonds propres pour futurs projets" à raison de **10 815.88 €**

Au compte "Réserve de Dons engagés dans l'achat de logements" à raison de **5 400 €**

Au compte "Réserve disponible" à raison de **200 334.23 €**



Solidarités Nouvelles pour le Logement Yvelines

Le Campus, Bât B 1 - 6 rue Jean-Pierre Timbaud

78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

contact@snl-yvelines.org

www.solidarites-nouvelles-logement.org

Ensemble, agissons pour le logement !

